



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Le Lis des sables

Description générale

Nom commun : Le Lis des sables ou Lis maritime
Nom latin : *Pancratium maritimum*
Ordre : Liliales

Caractéristiques

Origine : bassin méditerranéen
Hauteur : 20 à 60 cm
Floraison : de juillet à septembre

Espèce protégée

Le lis maritime est protégé dans de nombreuses régions françaises. En Vendée, le lis de mer se maintient à l'île d'Yeu et à certains endroits des dunes du Pays de Monts. Les autres stations vendéennes sont plus ponctuelles et plus réduites.

Texte à détenir

Le Lis de mer est une plante à bulbe, vivace. La tige d'une trentaine de centimètres sort d'un gros bulbe enterré dans le sable. Les feuilles sont charnues et d'un vert bleuâtre, dépassent la tige. Elles sont longues et étroites. Les fleurs, hermaphrodites, de couleur blanche et de 8 à 12 cm de longueur, exhalent une odeur suave.

Le saviez-vous ?

La plante a la particularité de pouvoir s'enterrer plus profondément afin d'éviter son déchaussement, ou bien d'allonger sa tige en cas de recouvrement trop important par le sable. Elle tient ainsi un rôle de stabilisation des zones sableuses.